

Le 14 mars 2020

Objet : Coronavirus – Covid 19

Suite aux directives gouvernementales, de nouvelles mesures ont été prises afin d'éradiquer la propagation de l'épidémie. **Ces mesures seront d'application jusqu'au 3 avril inclus.** L'évolution de la situation sera évaluée au jour le jour.

Evènements / Activités récréatives (sportives, culturelles, etc.)

Tous les évènements et activités de nature culturelle, sociale, festive, folklorique, sportive et récréative sont annulés, peu importe leur taille et leur caractère public ou privé.

Commerces

L'ouverture des commerces est autorisée toute la semaine sauf le week-end. Les magasins d'alimentation et les pharmacies restent quant à eux ouverts normalement (week-end compris).

Horeca

Les discothèques, les cafés et les restaurants sont fermés, la livraison à domicile et à emporter sont autorisés. Les hôtels restent ouverts sauf leur éventuel restaurant ; seuls sont autorisés les petits déjeuners en chambre.

Home et crèche

Toutes les visites au home sont interdites.

La crèche communale reste ouverte.

Administration communale et C.P.A.S.

L'Administration communale et le C.P.A.S. (prendre contact préalablement pas téléphone au 061/51.00.60 pour le CPAS) restent ouverts au public. Cependant, il est demandé de limiter les passages aux seules démarches administratives strictement indispensables et qui ne peuvent pas être reportées. L'ensemble des services communaux est joignable par téléphone et par email (contacts privilégiés). La liste des numéros se trouve sur le site internet de la Commune.

La Bibliothèque communale, la Maison du tourisme et le Syndicat d'initiative, le Musée Redouté, le Centre sportif communal et la piscine, la bibliothèque, l'E.P.N., le repair café, et les activités Toi Moi Nous sont également fermés.

Ecoles communales et académie de musique

Les cours sont suspendus dans les écoles communales et l'académie de musique. Il en est de même pour tous les réseaux d'enseignement situés sur la Commune.

Les écoles primaires et maternelles communales restent ouvertes pour accueillir les enfants dont les parents travaillent dans le domaine des soins de santé et de la sécurité publique et/ou qui devraient être gardés par des personnes de plus de 65 ans ou à risque. Les repas chauds dans les écoles sont suspendus.

Vu les circonstances exceptionnelles et dans l'intérêt général, il est indispensable de tout mettre en œuvre pour vous organiser et éviter les contacts humains non essentiels.

Les services communaux, le Bourgmestre et les Echevins sont joignables aux numéros repris dans l'info communale.

Numéros verts services fédéraux

Pour tous renseignements : 0800/14689

Indépendants : 0800/12018

www.info-coronavirus.be

Administration communale

Secrétariat : 061/26.09.65

Etat civil : 061/26.09.72 – 061/26.09.74

Bourgmestre : 0479/79.05.81

Le présent communiqué sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Saint-Hubert et de ses villages ce lundi 16 mars 2020.